



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23109>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 24-23109

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 50885888300012

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06205

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_25559\\_1000231.html](https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_25559_1000231.html)

**Identifiant interne de la consultation :** MAPA Etude économie circulaire

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Ramos Charlotte

**Adresse mail du contact :** marches@epa-plaineduvar.com

**Numéro de téléphone du contact :** +33 493217108

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Une lettre de candidature, précisant l'identité du candidat (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) ; en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune ; -En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature, la durée et le volume sous-traité doivent être précisés ; -Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs

handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (modèle recommandé : formulaire DC1 joint au dossier de consultation) ; -Lorsque l'immatriculation du candidat au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est obligatoire ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants : -un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis), -une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers, -un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ; -un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; -La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, des éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre. Le candidat (individuel, en cotraitance ou en sous-traitance) devra à minima disposer des compétences listées ci-après : \*Gestion/valorisation des ressources et déchets \*Aménagement, urbanisme et géotechnique (intégration du réemploi dans l'espace public et le bâtiment) \*Gestion de projet \*Juridique (uniquement concernant des informations à caractère documentaires) \*Bureau de contrôle et assureurs (références techniques des matériaux géo-sourcés, réemploi) \*Economiste de la construction Ces compétences doivent être justifiées au sein du candidat (qu'il s'agisse d'un candidat individuel ou en groupement) ou en sous-traitance.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 25/03/2024 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : La Direction Adjointe Développement Durable et innovation de l'EPA

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique sur la mise en oeuvre d'une stratégie d'économie circulaire sur l'Ecovallée Plaine du Var.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre intervient dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt " Démonstrateurs de la ville durable ". L'objectif est la réalisation d'une étude de faisabilité

technico-économique sur la mise en oeuvre d'une stratégie d'économie circulaire sur l'Ecovallée Plaine du Var. Cette étude a pour but de : - De définir les ambitions et scénario optimaux à la mise en oeuvre de l'économie circulaire et de les confronter au contexte territorial - D'identifier les acteurs en capacité de porter et d'accompagner une démarche d'économie circulaire sur le territoire - D'évaluer les potentiels de réemploi en fonction des acteurs présents sur le territoire, des ressources locales et des outils à disposition - D'évaluer la capacité du territoire à développer une ou plusieurs filières sur la base des ressources et acteurs identifiés, dans le but de créer des synergies entre acteurs - D'évaluer les enjeux et contraintes juridiques, économiques, financiers, techniques, sociaux et environnementaux afférents à une démarche d'économie circulaire - De proposer un modèle d'économie circulaire répliquable sur d'autres territoires, et de capitaliser (via une matrice d'indicateurs par exemple) sur la répliquabilité de ce modèle - D'intégrer de manière opérationnelle l'économie circulaire dans les opérations d'aménagement. L'étude s'opère dans le cadre du programme d'innovation " AMI Démonstrateur de la Ville Durable ", sur la ZAC Parc Méridia qui est le démonstrateur et terrain d'expérimentation pour la mise en oeuvre de solutions innovantes. Toutefois, il est primordial de pouvoir élargir le périmètre concerné pour ce qui est de la partie cartographie des acteurs et des ressources, ainsi que la mise en place d'une plateforme. En effet, pour qu'une démarche d'économie circulaire fonctionne et se mette en place, le lien avec le territoire environnant est nécessaire, d'où l'objectif d'intégrer également les ressources de terres et biodéchets de Nice Méridia et Grand Arénas.

**Lieu principal d'exécution du marché :** périmètre de l'OIN, dans le département des Alpes Maritimes

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** 101000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre composite traité à prix mixtes. La partie correspondant à la partie " marché " respecte les règles relatives aux marchés, celle correspondant à un accord-cadre à bons de commande obéit aux règles propres aux accords-cadres à bons de commande : - Les prestations prévues à l'article III A. du Cahier des Clauses Techniques Particulières (concernant l'étude d'économie circulaire, divisée en trois phases : Etat des lieux et diagnostics (phase 1), Etude technico économique de prospection des filières de l'éco circulaire (phase 2) et Définition de la stratégie économie circulaire (phase 3)) sont traitées à prix forfaitaires, dont les montants sont mentionnés à l'article IV. B de l'AE valant CCAP, lesquels montants sont identiques à ceux mentionnés au sein de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). - Les prestations prévues à l'article III B. du Cahier des Clauses Techniques Particulières (concernant des prestations ponctuelles sur bons de commande), correspondent à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sur prix unitaires, conformément aux articles R. 2162-1 à 6 et R. 2162-13 et 14 du Code de la commande publique, sans montant minimum et encadré par un montant maximum de 15 000 euros HT. Le montant maximum total de l'accord-cadre sera la somme du montant de la partie forfaitaire (DPGF) et du montant maximum de la partie à bons de commande (15 000 euros HT). Critères de jugement des offres: Critère n°1 : le prix (30%) Critère n°2: la valeur technique et méthodologique (70%) Les critères sont détaillés dans l'article 4.5 du règlement de consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/02/2024